



L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES AU CANADA

2017
2018

Remerciement

Ce rapport est une initiative de PROOF appuyée par la subvention PJT 153260 des Instituts de recherche en santé du Canada et par le Centre Joannah et Brian Lawson pour la nutrition infantile de l'Université de Toronto. Les auteurs désirent remercier Stephanie Vasko, Sarah Anne Charlebois et Niveen Saleh de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI) pour la mise en page et le graphisme du rapport.



Hub Solutions est une entreprise sociale intégrée à l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI). Les recettes générées par le travail rémunéré de Hub Solutions sont réinvesties dans l'OCI afin de soutenir la recherche, l'innovation, les recommandations politiques et la mobilisation des connaissances. Si vous désirez en savoir plus, veuillez vous rendre à : www.hubsolutions.ca



Comment citer ce document : Tarasuk V, Mitchell A. (2020). Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-18.

Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Consulté au <https://proof.utoronto.ca/>



© 2020 Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF)

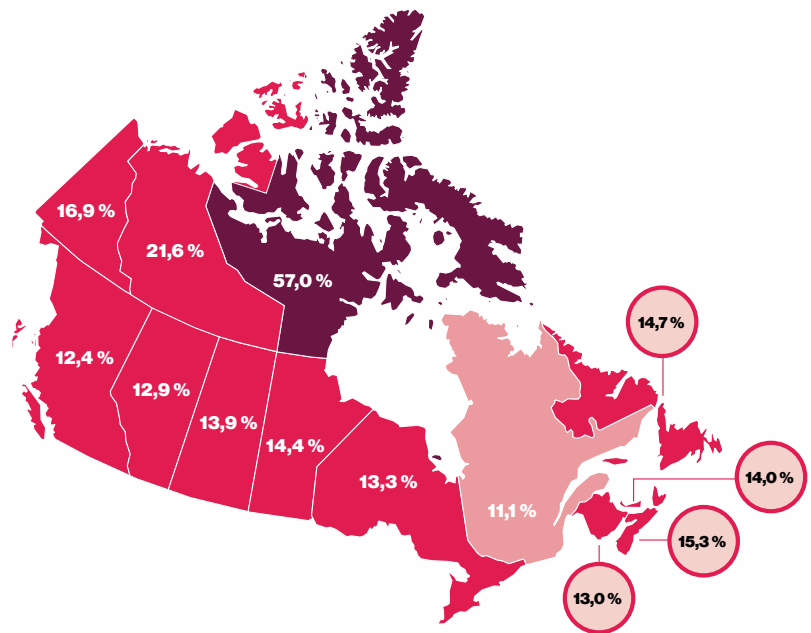
Cette recherche est protégée par une licence Creative Commons qui vous permet de partager, copier, distribuer et transmettre ce travail à des fins non commerciales, à condition que vous lui attribuez sa source originale.

Sommaire exécutif

L'insécurité alimentaire des ménages se définit comme étant un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire nuit à la santé et au bien-être des individus et est un lourd fardeau pour le système des soins de la santé. Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, rien n'indique que le problème a diminué. À l'aide de données sur 103500 ménages issues de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistiques Canada, effectuée en 2017 et 2018, nous avons constaté que 12,7 % des ménages ont vécu une certaine forme d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il y avait 4,4 millions de personnes, dont plus de 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans, vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2017-2018. Ces chiffres dépassent toutes les évaluations nationales précédentes.

L'insécurité alimentaire est beaucoup plus prévalente au Nunavut qu'ailleurs au Canada. En 2017-2018, 57,0 % des ménages au Nunavut ont rapporté une forme d'insécurité alimentaire, et presque la moitié de ces ménages souffraient d'insécurité alimentaire grave. La prévalence d'insécurité alimentaire était aussi élevée dans les Territoires du Nord-Ouest, avec un taux de 21,6 %. La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages la plus basse se trouvait au Québec, à 11,1 %. Le Québec était le seul endroit au Canada où la prévalence d'insécurité alimentaire a chuté de façon importante de 2015-2016 à 2017-2018.

L'insécurité alimentaire des ménages PAR PROVINCE & TERRITOIRE

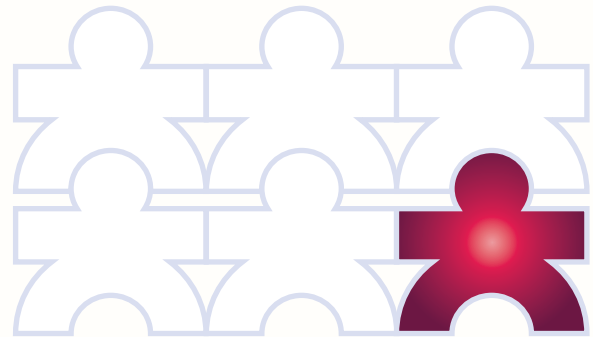


Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

Parmi les 35 régions métropolitaines recensées examinées dans cette étude, l'insécurité alimentaire était la plus prévalente à Saint-Jean de Terre-Neuve, touchant plus de 1 ménage sur 6 dans cette ville. Le taux d'insécurité alimentaire le plus bas était à Québec, où 1 ménage sur 12 souffrait d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire est plus prévalente dans les ménages où il y a des enfants. En 2017-2018, 17,3 % des enfants de moins de 18 ans, ou plus de 1 enfant sur 6, vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus haute prévalence d'enfants faisant partie de ménages qui souffraient d'insécurité alimentaire, à 79 % et à 30 % respectivement, mais les taux étaient aussi élevés dans de nombreuses provinces. En Saskatchewan, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, environ 1 enfant sur 5 habitait dans des ménages qui ont rapporté une forme d'insécurité alimentaire.

1 ENFANT SUR 6
est touché par l'insécurité
alimentaire des ménages
au Canada



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

L'insécurité alimentaire est étroitement reliée à d'autres marqueurs de désavantage social et économique. Elle est plus prévalente parmi les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, ceux qui sont locataires plutôt que propriétaires et ceux qui s'identifient comme étant autochtones ou noirs. En 2017-2018, 65 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire dépendaient de revenus d'emploi. Parmi ceux se trouvant hors de la population active, l'insécurité alimentaire affecte 60 % des ménages dépendant de l'aide sociale, 32 % des ménages dépendant de l'assurance-emploi ou de l'indemnisation des accidentés du travail et 7 % des ménages dépendant de prestations de retraite.

65 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire dépendaient de revenus d'emploi.

La haute prévalence d'insécurité alimentaire des ménages persiste partout au Canada, ce qui met l'accent sur la nécessité du gouvernement fédéral d'adopter des politiques efficaces et basées sur les preuves pour faire face aux circonstances qui entraînent ce problème. Les différences de taux d'insécurité parmi les provinces et territoires

montrent aussi les rôles importants que les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent jouer pour protéger leurs populations de l'insécurité alimentaire.

Introduction

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2017-2018 marque la première fois depuis 2011-2012 que l'insécurité alimentaire des ménages est mesurée dans chaque province et territoire. En utilisant les données tirées de cette enquête, nous présentons un portrait de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada, examinons les personnes les plus affectées et observons la manière dont les taux d'insécurité alimentaire diffèrent dans tout le pays. Notre rapport est conçu pour offrir un outil pouvant surveiller les tendances et identifier les priorités d'interventions afin d'aborder cet important problème de santé publique. Il se base sur le travail approfondi de mesure et de surveillance de l'insécurité alimentaire au Canada effectué par **Santé Canada** et **Statistique Canada**. Pour développer une meilleure compréhension du problème d'insécurité alimentaire au Canada, les lecteurs et lectrices sont encouragés à consulter les études et les rapports indiqués en base de page tout au long de ce rapport.

Le rapport a été préparé par PROOF, un programme de recherche, lancé en 2011, financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et créé pour identifier des interventions stratégiques cherchant à lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages. Il s'agit du cinquième rapport sur l'insécurité alimentaire des ménages au Canada publié par PROOF.

Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

L'insécurité alimentaire des ménages, tel que le problème est mesuré et surveillé au

Canada, fait référence à un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire peut comprendre la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage, l'incapacité de manger des repas équilibrés, avoir faim, manquer des repas et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant toute une journée à cause du manque de nourriture et d'argent pour acheter de la nourriture.

Les problèmes liés aux aliments, lesquels définissent l'insécurité

alimentaire des ménages, dénotent des privations matérielles beaucoup plus répandues.

Bien que l'on crût initialement que l'insécurité alimentaire était un problème lié aux aliments, de plus amples recherches ont clairement montré

que la privation vécue par des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ne se limite pas aux aliments. Au contraire, les problèmes liés aux aliments, lesquels définissent l'insécurité alimentaire des ménages, dénotent des privations matérielles beaucoup plus répandues. Les ménages souffrant d'insécurité alimentaire compromettent un large éventail de dépenses nécessaires, notamment les coûts liés au logement et aux médicaments sur ordonnance¹.

L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique au Canada, car la santé et le bien-être des personnes sont étroitement liés à leur sécurité alimentaire. Chez les enfants, une insécurité alimentaire grave (où les enfants souffrent de la faim) a été liée à une moins bonne santé et au développement subséquent d'une variété de maladies chroniques, notamment

¹ Pour de plus amples renseignements sur les dépenses des ménages dans le contexte d'insécurité alimentaire, veuillez consulter Fafard St-Germain & Tarasuk. Prioritization of the essentials in the spending patterns of Canadian households experiencing food insecurity. *Public Health Nutrition* 2018;21(11):2065-78. doi: 10.1017/S1368980018000472. Pour plus de renseignements sur la relation entre l'insécurité alimentaire et la capacité à se permettre des médicaments sous ordonnance, voir [Men et al, CMAJ Open 2019](#).



L'insécurité alimentaire est un fardeau important sur notre système des soins de la santé. Nous avons noté une forte croissance des **dépenses provinciales en soins de santé** pour les adultes en Ontario vivant dans des ménages souffrant de plus en plus d'insécurité alimentaire. En effet, au cours d'une période de 12 mois, les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave ont, en moyenne, coûté environ 2,5 fois les dépenses en soins de santé de ceux qui vivent en situation de sécurité alimentaire.

Comment l'insécurité alimentaire est-elle mesurée au Canada?

l'asthme et la dépression². Les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ont beaucoup plus de chances que les adultes vivant en situation de sécurité alimentaire de rapporter avoir reçu le diagnostic d'une grande variété de maladies chroniques, notamment des troubles anxieux ou de l'humeur, de l'arthrite, de l'asthme, des problèmes de dos et du diabète³. La relation entre l'insécurité alimentaire et la santé est graduée – les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire plus grave ont plus de chances de rapporter **une moins bonne santé mentale**, et ce, selon une grande variété d'indicateurs, et avoir reçu un diagnostic pour de multiples conditions chroniques⁴. L'insécurité alimentaire a aussi été associée à **un plus haut taux de mortalité** parmi les adultes au Canada.

Les données sur l'insécurité alimentaire sont recueillies lors de l'**ESCC**, une enquête transversale menée par Statistique Canada qui recueille des renseignements liés à la santé d'environ 130 000 Canadiennes et Canadiens sur une période de deux ans. L'échantillon est conçu de manière à être représentatif des dix provinces et des trois territoires, mais il exclut les personnes qui sont membres à plein temps des Forces canadiennes; les personnes vivant dans les réserves des Premières Nations, sur les terres de la Couronne ou dans les régions sociosanitaires québécoises du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James; ainsi que les personnes en prison ou en centres de santé. Bien que les Premières Nations vivant dans des réserves et les personnes sans-abri forment une proportion relativement petite de la population canadienne, leur haut

² Cette information vient des résultats de nombreuses études utilisant les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada. Voir, par exemple,

Kirkpatrick, McIntyre & Potestio. Child hunger and long-term adverse consequences for health. Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine 2010;164(8):754-62.

McIntyre et al. The pervasive effect of youth self-report of hunger on depression over 6 years of follow up. Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol 2017;52:537-47.

³ Tarasuk et al. Chronic physical and mental health conditions among adults may increase vulnerability to household food insecurity. J Nutr 2013;143(11):1785-93. doi: 10.3945/jn.113.178483.

⁴ Ibid.

taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire doit signifier que la véritable prévalence d'insécurité alimentaire est sous-estimée à cause de leur omission⁵.

Depuis 2004, le **Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages** fait partie de l'ESCC afin de surveiller l'insécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (voir **Annexe A** pour le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages complets). Ce module d'enquête comprend 18 énoncés demandant au répondant si il ou elle ou d'autres membres du ménage vivent les conditions décrites, lesquelles varient en gravité, allant de la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage au changement de la quantité consommée, en passant par la faim et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant tout une journée. Ces énoncés distinguent le vécu des adultes de celui des enfants et reconnaissent que, dans un ménage avec enfants, les adultes peuvent sacrifier leur propre consommation de nourriture afin de redistribuer les maigres ressources aux enfants.

En nous basant sur le nombre de réponses positives reçues, les ménages sont classifiés comme étant en situation de sécurité alimentaire ou comme souffrants d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave (voir **Annexe B** pour une description complète). Les ménages en situation de sécurité alimentaire sont ceux qui ne donnent aucune indication qu'il pourrait y avoir des problèmes liés au revenu en matière d'accès à la nourriture. Ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire marginale ont indiqué qu'ils avaient des craintes et des problèmes concernant l'accès à la nourriture au cours des 12 derniers mois. Les ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ont déclaré que la qualité et/ou la quantité de la nourriture consommée par les

adultes et/ou les enfants ont été compromises. Ceux souffrant d'insécurité alimentaire grave ont déclaré de plus grands compromis, notamment une consommation de nourriture réduite chez les adultes et/ou les enfants à cause du manque d'argent.

Ce rapport présente des évaluations du nombre d'adultes et d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ainsi que le taux d'insécurité alimentaire chez les enfants, basés sur les données pondérées selon **la population d'environ 103500 ménages** recensés lors de l'ESCC 2017-2018.

Ce rapport présente des évaluations du nombre d'adultes et d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ainsi que le taux d'insécurité alimentaire chez les enfants, basés sur les données

pondérées selon la population d'environ 103500 ménages recensés lors de l'ESCC 2017-2018. Contrairement aux rapports annuels de PROOF pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014, ce report d'état présente les résultats pour 2017 et 2018 combinés. La combinaison de deux années concorde à l'approche de Statistique Canada en matière d'échantillonnage dans le cycle et nous permet de rapporter des évaluations plus stables d'indicateurs clés pour de plus petits territoires.

Nos évaluations diffèrent de celles publiées par **Statistique Canada** et incluses dans le **Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada** de deux manières. Premièrement, nous avons inclus les ménages souffrant d'insécurité alimentaire marginale dans nos évaluations de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada, tandis que les résultats de Statistique Canada ne comptent que les personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire

⁵ Pour de plus amples renseignements au sujet de l'insécurité alimentaire parmi les Premières Nations vivant dans des réserves et dans des communautés nordiques, veuillez consulter les rapports de [l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations](#).

modérée ou grave. Deuxièmement, nous avons calculé le nombre total de personnes affectées par l'insécurité alimentaire en comptant tous les membres faisant partie d'un ménage classifié comme étant en situation d'insécurité alimentaire. L'évaluation de prévalence présentée dans ce rapport fournit un compte rendu complet du problème d'insécurité alimentaire des ménages au Canada.

Que signifie être un ménage souffrant d'insécurité alimentaire marginale?

34,6 % ont rapporté qu'ils avaient peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent.

41,6 % ont rapporté qu'ils n'avaient pas les moyens de manger des repas équilibrés.

14,6 % ont rapporté que toute la nourriture achetée pour le ménage avait été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter.

12,5 % ont rapporté qu'ils dépendaient de quelques aliments peu coûteux pour nourrir leurs enfants.

2,4 % ont rapporté qu'ils ne pouvaient pas servir des repas équilibrés aux enfants.

En 2015, Statistique Canada a fait une refonte importante de l'ESCC. Elle comprenait des changements à la méthode d'échantillonnage des ménages pour l'enquête⁶. Les changements ont été implémentés pour améliorer la représentativité de la population dans les données de l'ESCC. Par contre, à cause de ces changements, Statistique Canada recommande aux utilisateurs de ne pas comparer les résultats des enquêtes plus récentes à ceux des enquêtes qui précèdent 2015. Par conséquent, nous ne présentons qu'une comparaison des évaluations de prévalence de l'ESCC 2017-2018 et 2015-2016. Cette comparaison se limite aux provinces et aux

territoires qui ont mesuré l'insécurité alimentaire en 2015-2016. Le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages était une option lors de ce cycle de l'ESCC, et les gouvernements de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Yukon ont choisi de ne pas inclure la mesure de l'insécurité alimentaire pour leur population.

En comparant les évaluations de prévalence au fil du temps au sein des provinces et des territoires pour lesquels les mesures d'insécurité alimentaire sont disponibles pour les années 2015-2016 et 2017-2018, il est important de considérer les intervalles de confiance de 95 % pour ses évaluations. Les intervalles de confiance sont une indication du degré d'incertitude associé à chaque évaluation de prévalence. Là où les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, les différences observées dans les évaluations des prévalences entre les deux cycles d'enquête peuvent être considérées comme étant significatives.

La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages

En 2017-2018, 12,7 % des ménages au Canada souffraient d'une certaine forme d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ceci représente 1,8 million de ménages, ou 4,4 millions de personnes, dont plus de 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans. Ceci signifie

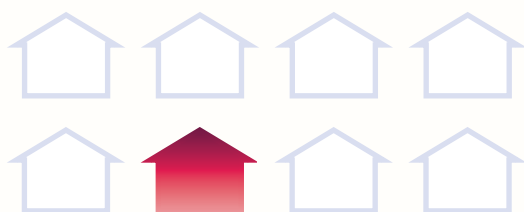
429 900 ménages souffrent d'insécurité alimentaire grave à cause du manque d'argent pour acheter de la nourriture.

que 17,3 % des enfants de moins de 18 ans, ou plus de 1 enfant sur 6, vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2017-2018.

⁶ La méthode d'échantillonnage utilisée par l'ESCC depuis 2015 est décrite [ici](#).

1,8 million
DE MÉNAGES
CANADIENS

12,7 % de ménages,
1 sur 8, souffrent
d'insécurité alimentaire



3,0 %
Insécurité
alimentaire
des ménages
grave

5,7 %
Insécurité
alimentaire
des ménages
modérée

4,0 %
Insécurité
alimentaire
des ménages
marginale

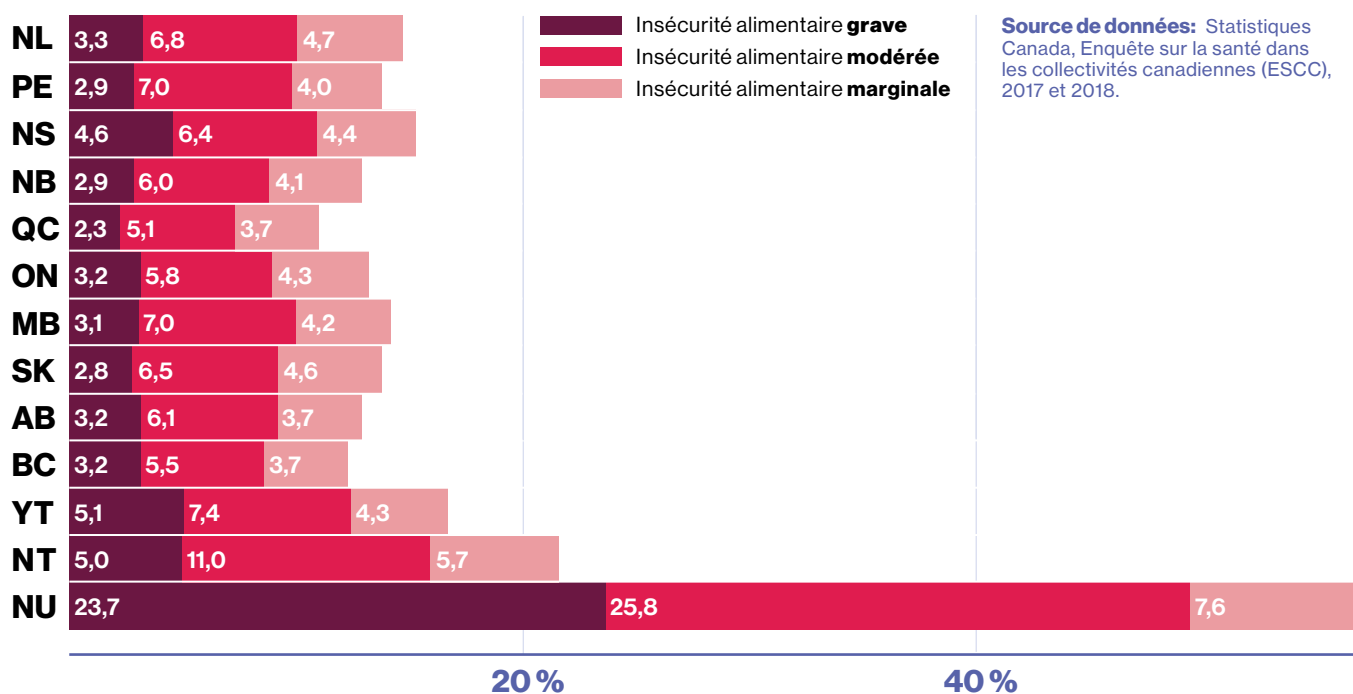
Les taux de privation documentés étaient importants, avec 5,7 % des ménages (c.-à-d. 819 900 ménages) classés comme souffrant d'insécurité alimentaire modérée, ce qui indique que la qualité et possiblement la quantité de nourriture consommée ont été compromises au cours des 12 mois précédant l'enquête, et 3,0 % des ménages (c.-à-d. 429 900 ménages) classés comme souffrant d'insécurité alimentaire grave. Au Canada, presque un ménage sur quatre souffrait d'insécurité alimentaire grave. Ceci est inquiétant, car l'insécurité alimentaire grave indique un niveau extrême de privation, lequel est étroitement associé à de nombreux problèmes de santé, notamment la mortalité.

L'insécurité alimentaire par province ou territoire

L'insécurité alimentaire était extraordinairement élevée au Nunavut, avec une prévalence de 57,0 % en 2017-2018. Il s'agit du plus haut taux d'insécurité alimentaire mesuré au Nunavut depuis le début de

Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

L'insécurité alimentaire des ménages **PAR PROVINCE ET TERRITOIRE**

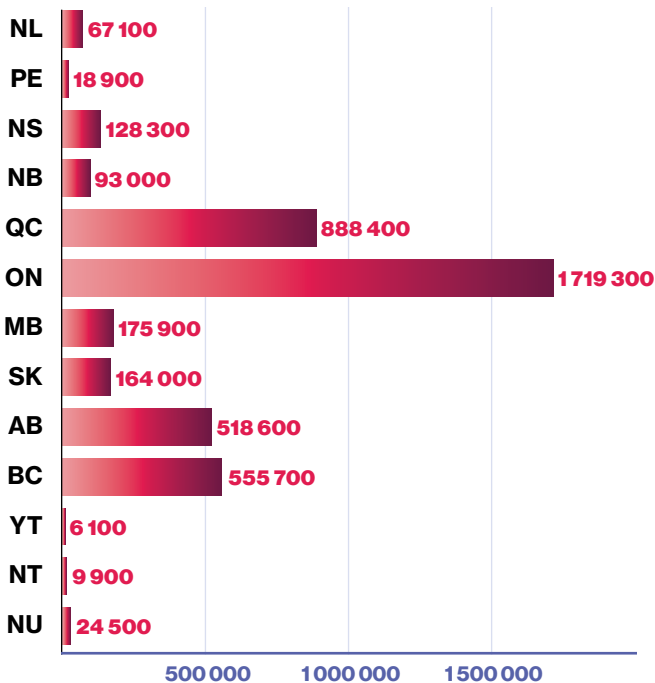


Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

la surveillance. La deuxième prévalence (21,6 %) d'insécurité alimentaire au pays, en 2017-2018, se trouvait dans les Territoires du Nord-Ouest, et la troisième prévalence (16,9 %) se trouvait au Yukon. La prévalence d'insécurité alimentaire la plus basse en 2017-2018 se trouvait au Québec, avec 11,1 %.

Tout comme pour l'insécurité alimentaire en général, la prévalence d'insécurité alimentaire grave était beaucoup plus élevée au Nunavut (23,7 %) qu'ailleurs au Canada. Des taux relativement élevés d'insécurité alimentaire grave étaient aussi observés au Yukon (5,1 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (5,0 %) et en Nouvelle-Écosse (4,6 %). L'insécurité alimentaire grave était la plus basse au Québec, avec une prévalence de 2,3 %.

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT DANS DES MÉNAGES SOUFFRANT D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE par province et territoire



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

La prévalence indique la proportion de la population ou de la sous-population souffrant d'insécurité alimentaire. Pour comprendre le problème d'insécurité alimentaire au Canada, il est révélateur d'examiner la distribution des personnes

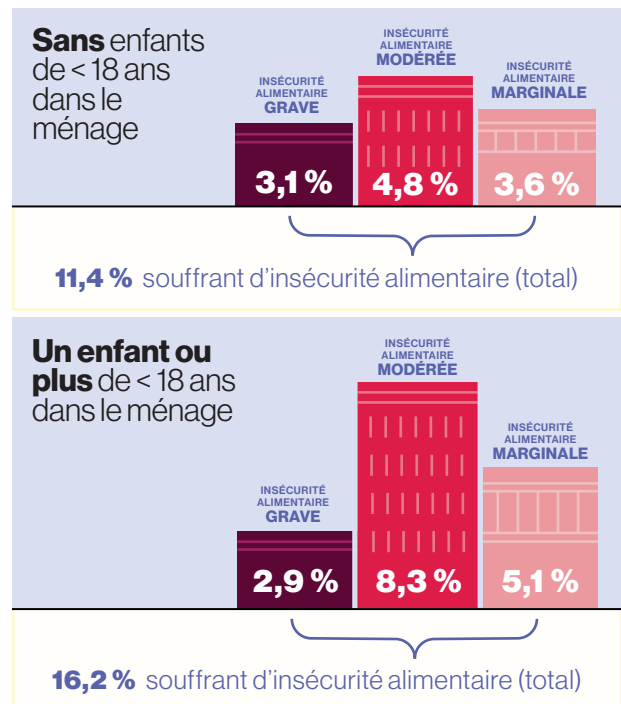
84 % des personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire se trouvaient dans l'une des quatre provinces suivantes : l'Ontario, le Québec, l'Alberta ou la Colombie-Britannique.

Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

souffrant d'insécurité alimentaire partout au pays. En 2017-2018, 84 % des personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire se trouvaient dans l'une des quatre provinces suivantes : l'Ontario, le Québec, l'Alberta ou la Colombie-Britannique.

Quels ménages sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire?

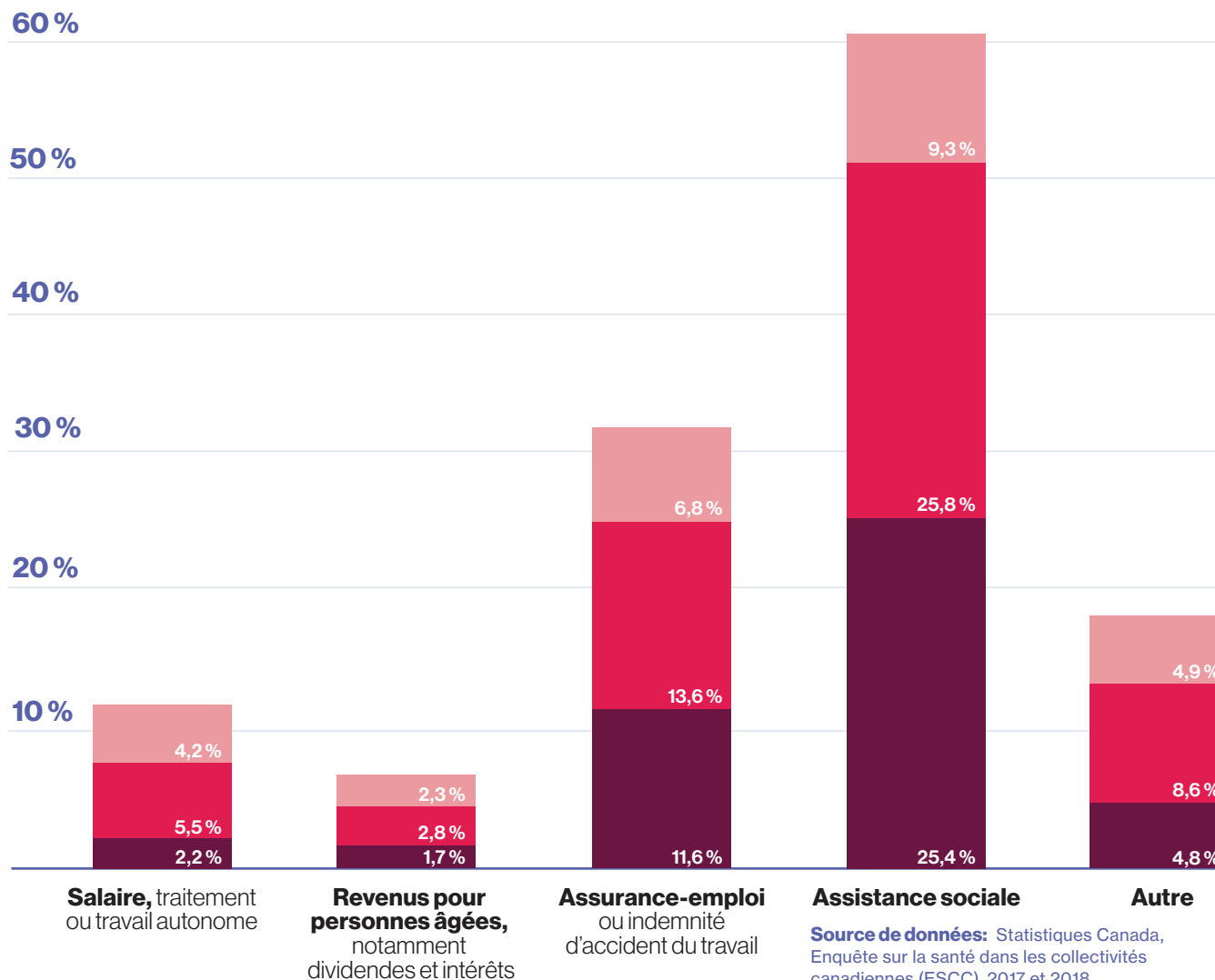
MÉNAGES AVEC ENFANTS VS MÉNAGES SANS ENFANTS



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

Niveaux d'insécurité alimentaire par PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU MÉNAGE

■ Insécurité alimentaire des ménages **grave**
■ Insécurité alimentaire des ménages **modérée**
■ Insécurité alimentaire des ménages **marginale**



L'insécurité alimentaire avait une plus grande prévalence dans les ménages avec des enfants que dans ceux sans enfants. En 2017-2018, 16,2 % des ménages ayant au moins un enfant de moins de 18 ans souffraient d'insécurité alimentaire, comparés à 11,4 % des ménages sans enfant de moins de 18 ans.

Parmi les ménages avec enfants, le risque d'insécurité alimentaire était beaucoup plus élevé chez les familles monoparentales. En 2017-2018, 11,8 % des couples avec des enfants de moins de 18 ans souffraient d'insécurité alimentaire,

mais ce taux a bondi à 21,6 % pour les familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans ayant un homme à leur tête et à 33,1 % pour celles ayant une femme à leur tête.

L'insécurité alimentaire des ménages est une mesure de privation matérielle étroitement liée à d'autres indicateurs de désavantages sociaux et économiques. Il n'est donc pas surprenant que l'insécurité alimentaire soit la plus prévalente dans les ménages ayant des revenus inadéquats et précaires et peu de biens financiers, voire aucuns⁷ (Voir [Annexe C](#)).

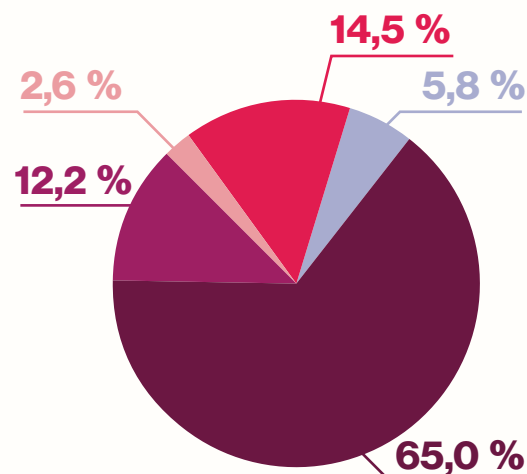
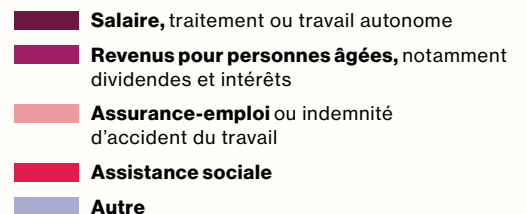
⁷ Pour une analyse plus approfondie des prédicteurs d'insécurité alimentaire au Canada, voir Tarasuk et coll., Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011-12. BMC Public Health 2019;19. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-6344-2>.

Les ménages avec des revenus bruts situés dans les plus bas déciles avaient la plus haute prévalence d'insécurité alimentaire (35,6 %) et 11,9 % d'entre eux souffraient d'insécurité alimentaire grave. La prévalence d'insécurité alimentaire chutait à 22 % chez les ménages se trouvant dans l'avant-dernier décile de revenus, et seulement 5,5 % ont rapporté une insécurité alimentaire grave. Le taux d'insécurité alimentaire continuait de descendre plus le revenu familial augmentait.

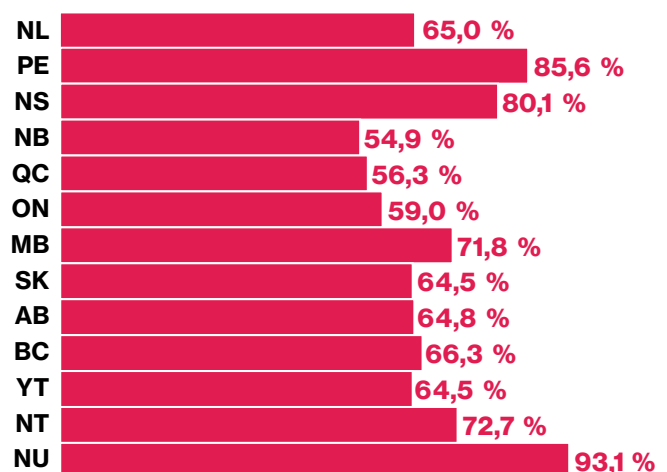
La principale source de revenu d'un ménage est aussi un prédicteur important de leur sécurité alimentaire. Les ménages dont la principale source de revenus était une rente ou des dividendes et intérêts avaient le plus bas taux d'insécurité alimentaire (6,8 %). Ces résultats concordent avec les résultats d'enquêtes antérieures, et a été lié à l'effet protecteur du système de pension public canadien⁸. L'insécurité alimentaire affectait 11,7 % des ménages dépendant de revenus d'emploi, 32,0 % des ménages ayant rapporté que leur source principale de revenu était l'assurance-emploi ou l'indemnité d'accident du travail, 60,4 % des ménages bénéficiant de l'aide sociale (c.-à-d. les programmes d'assistance sociale et de mesure de soutien pour les personnes handicapées) et 18,4 % de ceux dépendant d'autres sources de revenus (p. ex. prestations pour enfants, pension alimentaire, pension alimentaire pour époux, etc.). Parmi les ménages qui dépendaient de l'aide sociale, les taux de privation étaient importants, avec 25,8 % d'entre eux souffrant d'insécurité alimentaire modérée et 25,4 % souffrant d'insécurité alimentaire grave.

Les programmes d'aide sociale sont gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux et **varient énormément d'une région à l'autre**. Le graphique à barres ci-dessous présente le taux d'insécurité alimentaire parmi ceux qui bénéficient de l'aide sociale par province et territoire. Les bénéficiaires d'aide sociale au Nunavut avaient le plus haut taux d'insécurité alimentaire au pays (93,1 %); le taux le plus bas (54,9 %) se trouvait au Nouveau-Brunswick.

Niveaux d'insécurité alimentaire par PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU MÉNAGE



La proportion des ménages bénéficiant de L'AIDE SOCIALE qui souffraient d'insécurité alimentaire par province et territoire

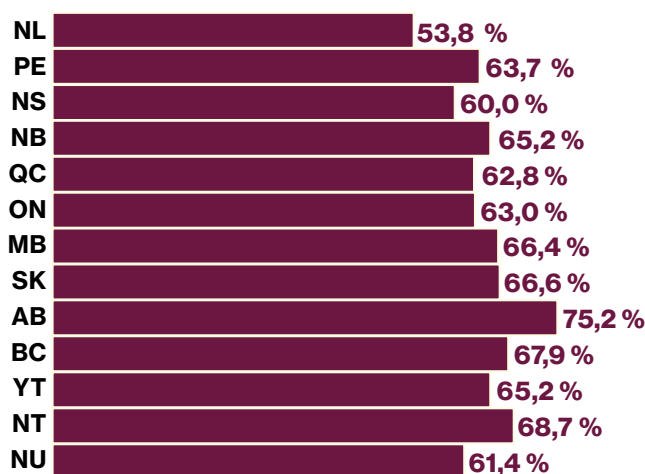


Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

⁸ Voir la discussion à ce sujet par Emery et coll., How a guaranteed annual income could put food banks out of business. SPP Research Papers 2013;6(37):1-20.

Bien que la prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages dont la principale source de revenus était un salaire et des traitements soit relativement basse, ce groupe formait la majorité (65,0 %) des ménages souffrant d'insécurité alimentaire⁹. Inversement, bien que les bénéficiaires d'aide sociale avaient plus de risques de souffrir d'insécurité alimentaire, ils ne formaient que 14,5 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au pays.

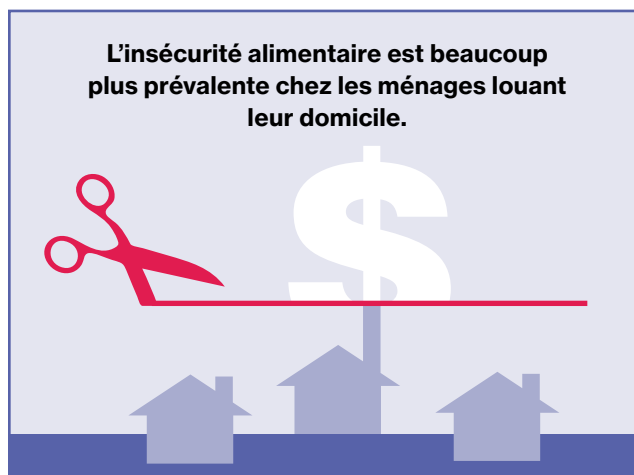
Proportion des ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui dépendaient DE SALAIRES, DE TRAITEMENTS OU DE TRAVAIL AUTONOME par province/territoire



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

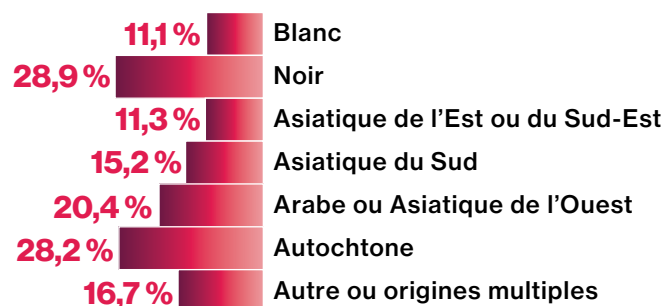
Le pourcentage des ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui dépendaient de salaires et de traitements différait d'une province à l'autre, avec un creux de 53,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador et un sommet de 75,2 % en Alberta.

L'insécurité alimentaire est beaucoup plus prévalente chez les ménages louant leur domicile, où 25,4 % des locataires et 7,2 % des propriétaires souffraient d'une forme d'insécurité alimentaire. En fait, 61 % des ménages souffrant d'insécurité



alimentaire au Canada louaient leur résidence. Ces résultats concordent avec les résultats de deux études canadiennes récentes qui examinaient les effets protecteurs d'être propriétaires en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire¹⁰.

Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages en lien avec L'IDENTITÉ RACIALE/ CULTURELLE & LE STATUT AUTOCHTONE



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

Bien que la grande majorité des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada s'identifie comme étant de race blanche, la prévalence d'insécurité alimentaire des ménages diffère de façon significative selon le statut autochtone et le groupe racial/culturel. Les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés se trouvaient dans les

⁹ Pour en savoir plus sur l'insécurité alimentaire parmi les travailleurs, voir McIntyre et coll., When working is not enough: food insecurity in the Canadian labour force. Public Health Nutrition 2012;17(1):49-57.

¹⁰ Pour en savoir plus sur la relation entre être propriétaire et l'insécurité alimentaire, voir McIntyre et coll., Homeowner versus non-homeowner differences in household food insecurity in Canada. Journal of Housing and the Built Environment 2015;31(2):349-66. doi: 10.1007/s10901-015-9461-6; and Fafard St-Germain & Tarasuk, International Journal of Equity in Health 2020.

ménages où la personne interrogée s'identifiait comme étant autochtone ou noire, à 28,2 % et 28,9 % respectivement. Tandis que la majeure partie des différences entre les groupes raciaux/culturels montrées dans le graphique ci-dessous diminue lorsque d'autres caractéristiques des ménages sont considérées, une possibilité beaucoup plus grande d'insécurité alimentaire dans les ménages composés de personnes autochtones ou noires persiste¹¹.

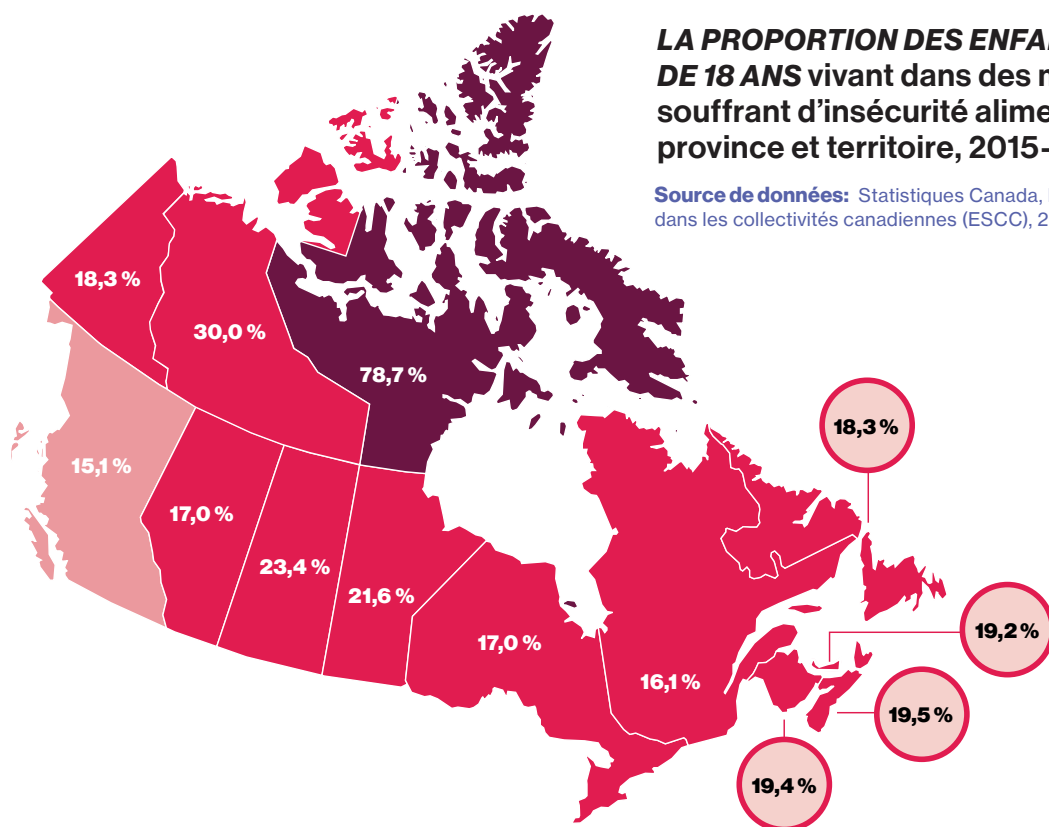
Combien d'enfants sont touchés?

En 2017-2018, 17,3 % des enfants canadiens de moins de 18 ans (environ 1 227 900 enfants) vivaient dans des ménages souffrant d'un certain niveau d'insécurité alimentaire.

La prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages avec enfants différait énormément selon la province et le territoire. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus haute prévalence d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, soit 78,7 % et 30,0 % respectivement. Ailleurs au Canada, par contre, la proportion d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire était tout aussi inquiétante. Plus de 20 % des enfants du Manitoba et de la Saskatchewan et environ 19 % des enfants de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire. Ceci signifie qu'environ 1 enfant sur 5 dans ces provinces vivait dans des familles qui avaient parfois de la difficulté à acheter la nourriture dont ils avaient besoin. La plus basse prévalence d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire se trouvait en Colombie-Britannique, à un taux de 15,1 %.

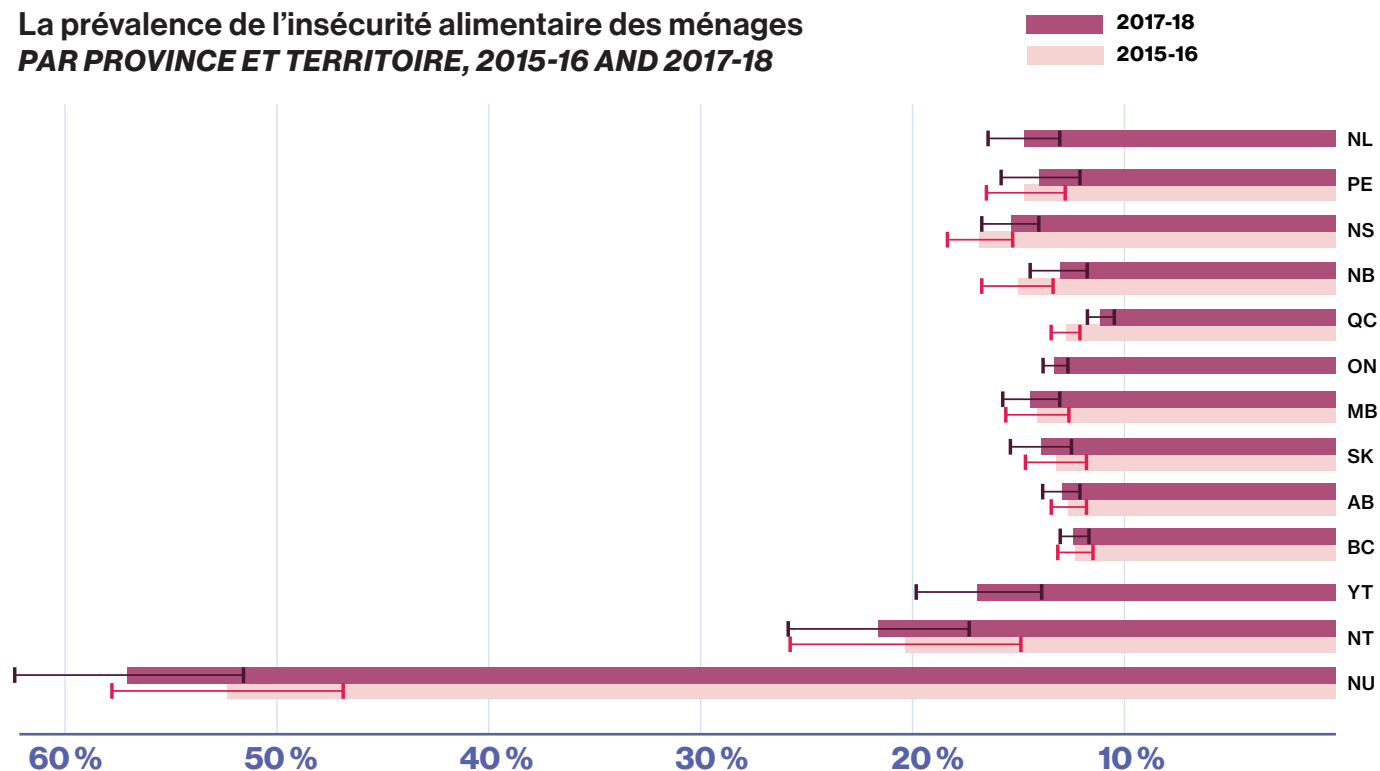
LA PROPORTION DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire par province et territoire, 2015-16 et 2017-18

Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.



¹¹ Voir l'analyse de la vulnérabilité associée à la race et au statut autochtone dans McIntyre et coll., When working is not enough: food insecurity in the Canadian labour force. Public Health Nutrition 2012;17(1):49-57; and Tarasuk et al. Household food insecurity in Ontario during a period of poverty reduction, 2005-2014. Canadian Public Policy 2019. <https://doi.org/10.3138/cpp.2018-054>.

**La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages
PAR PROVINCE ET TERRITOIRE, 2015-16 AND 2017-18**



Source de données: Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017 et 2018.

Le problème d'insécurité alimentaire au Canada s'améliore-t-il ou s'empire-t-il?

Bien que l'insécurité alimentaire soit mesurée régulièrement au Canada depuis 2005, des changements importants à l'ESCC, faits en 2015, signifient que les résultats de 2017-2018 ne peuvent être comparés qu'aux résultats du cycle de 2015-2016. Le graphique ci-dessous montre la prévalence de l'insécurité alimentaire totale (marginale, modérée et grave) par province et territoire en 2015-2016 et en 2017-2018, avec des trous pour les trois régions qui n'ont pas mesuré l'insécurité alimentaire en 2015-2016. Les différences entre les cycles ne peuvent être considérées comme étant significatives si les intervalles de confiance de 95 % de confiance pour ces évaluations (indiquées par la mince ligne noire au-dessus de chaque colonne) ne se chevauchent pas.

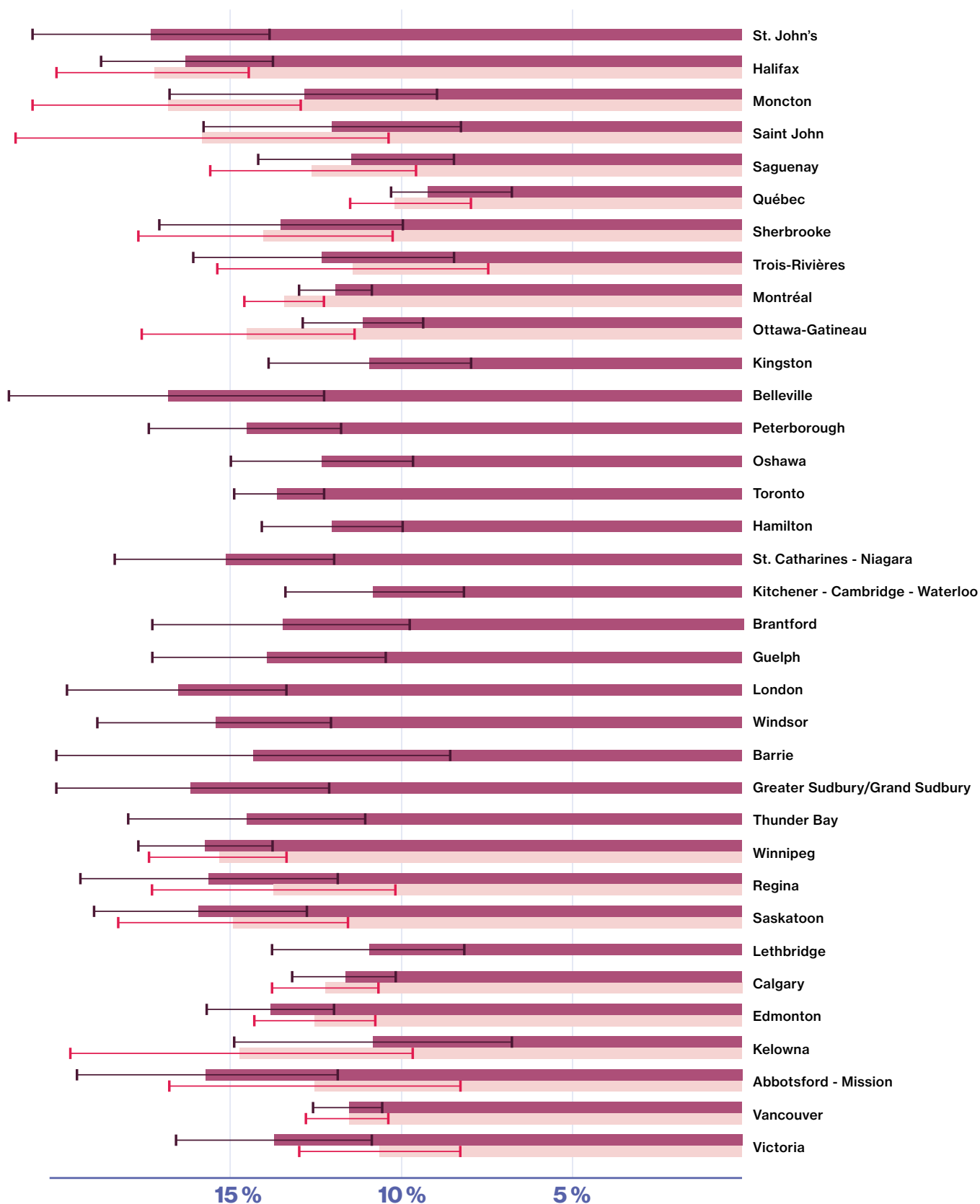
Le seul changement de prévalence significatif se trouvait au Québec où l'insécurité alimentaire a chuté de 12,7 % en 2015-2016 à 11,1 % en 2017-2018.

L'insécurité alimentaire a monté au Nunavut allant de 52,3 % en 2015-2016 à 57,0 % en 2017-2018, et dans les Territoires du Nord-Ouest, passant de 20,3 % à 21,6 % au cours de cette même période. De légères augmentations ont aussi été notées au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique de 2015-2016 à 2017-2018. La prévalence d'insécurité alimentaire semble avoir baissé légèrement en 2017-2018 dans les provinces maritimes. Par contre, compte tenu des grands intervalles de confiance pour ces évaluations, aucun changement ne peut être considéré comme étant significatif, sauf le changement observé au Québec (voir [Annexe D](#) pour les évaluations de prévalence et les intervalles de confiance pour les évaluations de prévalence des provinces/territoires en 2015-2016 et 2017-2018).

La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT, 2015-16 ET 2017-18

2017-18 2015-16

Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017-18.



Insécurité alimentaire – les principales régions métropolitaines de recensement

La prévalence évaluée d'insécurité alimentaire diffère de façon importante d'une des 35 principales régions métropolitaines recensées dans cette étude à l'autre. Saint-Jean de Terre-Neuve avait la plus haute prévalence avec 17,3 %, ce qui signifie que plus de 1 ménage sur 6 dans cette région métropolitaine de recensement souffrait d'insécurité alimentaire en 2017-2018. En accord avec les résultats des recensements antérieurs, la prévalence d'insécurité alimentaire la plus basse se trouvait à Québec, avec 8,5 %. Il s'agit de la seule région métropolitaine du Canada où la prévalence d'insécurité alimentaire était au-dessous de 10 %.

Ces résultats montrent aussi une grande différence d'une région métropolitaine à l'autre au sein d'une même province. En Colombie-Britannique, la prévalence d'insécurité alimentaire allait de 10,8 % à Kelowna à 15,8 % à Abbotsford-Mission. Au Québec, la prévalence allait de 8,5 % à Québec à 13,5 % à Sherbrooke. En Ontario, la prévalence d'insécurité alimentaire allait de 10,9 % à Kingston à 16,8 % à la ville avoisinante de Belleville.

Entre 2015-2016 et 2017-2018, il y a eu de grandes différences dans la prévalence évaluée d'insécurité alimentaire dans de nombreuses régions métropolitaines recensées. Par contre, le chevauchement des intervalles de confiance de 95 % pour ces évaluations signifie qu'aucune des augmentations ou diminutions montrées ici ne peut être considérée comme étant significative, même si la différence dans certaines régions semble être très grande. (Voir **Annexe E** pour les évaluations de prévalence et les intervalles de confiance pour les régions métropolitaines de recensement, 2015-2016 et 2017-2018.)

Conclusions

L'insécurité alimentaire des ménages est un problème sérieux au Canada. Elle dénote un niveau extrême de privation matérielle qui est étroitement liée aux problèmes de santé et de bien-être. Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, cette évaluation des résultats de l'ESCC 2017-2018 n'indique pas que le problème s'améliore.

Le nombre de Canadiens et Canadiennes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2017-2018, 4,4 millions, est plus élevé que le nombre obtenu lors d'évaluations nationales antérieures. Parmi les provinces et territoires qui ont choisi de mesurer l'insécurité alimentaire en 2015-2016, seul le Québec a noté une chute significative de prévalence, et cette chute était de moins de 2 %. Il n'y a pas eu d'indications d'amélioration ailleurs au Canada, et le taux d'insécurité alimentaire au Nunavut est plus élevé que tout ce qui a été documenté à ce jour. L'insécurité alimentaire affectait 57 % des ménages et près de 80 % des enfants de moins de 18 ans au Nunavut en 2017-2018.

Le profil sociodémographique des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada en 2017-2018 met l'accent sur les manières dont l'insécurité alimentaire suit d'autres marqueurs de désavantage social et économique au Canada. Les personnes plus à risque vivaient dans des ménages dont le revenu était bas et les actifs limités. Les ménages autochtones et noirs souffrent de façon disproportionnée d'insécurité alimentaire, tout comme les familles avec des enfants (surtout celles ayant une femme à leur tête) et les ménages dépendant d'aide sociale, d'assurance-emploi ou d'indemnité d'accident du travail. Par contre, les ménages souffrant le plus d'insécurité alimentaire se trouvaient parmi les travailleurs actifs.

Les motifs de vulnérabilité documentés dans ce rapport ne sont pas nouveaux. En effet, les mêmes circonstances des ménages et caractéristiques démographiques associées avec un risque accru d'insécurité alimentaire ont régulièrement été observées depuis que les indicateurs d'insécurité alimentaire des ménages ont été ajoutés aux recensements de la population dans les années 1990. Les conditions sociétales qui créent et perpétuent l'insécurité alimentaire au Canada sont manifestement enracinées.

La haute prévalence d'insécurité alimentaire des ménages persiste partout au Canada, ce qui met l'accent sur la nécessité du gouvernement fédéral d'aborder ce problème. Par contre, pour que les réponses fédérales soient efficaces, elles doivent être basées sur les preuves, cibler les causes de l'insécurité alimentaire des ménages – et non ses symptômes –, et être évaluées en relation avec leur impact sur la prévalence et la sévérité de l'insécurité alimentaire. On ne peut s'attendre à ce que les banques alimentaires, les programmes caritatifs d'aide alimentaire et les autres programmes communautaires d'aide alimentaire résolvent ce problème¹³. S'attaquer aux conditions qui entraînent l'insécurité alimentaire signifie réévaluer les soutiens et les protections en matière de revenu actuellement disponibles aux Canadiens et Canadiennes en âge de travailler, mais ayant un très faible revenu et leur famille. Notre étude récente de **l'allocation canadienne pour enfants** suggère que cette nouvelle allocation fédérale a réduit les risques d'insécurité alimentaire grave dans les ménages à faible revenu ayant des enfants, mais qu'elle était insuffisante pour diminuer leur prévalence d'insécurité alimentaire en général. Le haut taux d'insécurité alimentaire dans les ménages avec enfants indique le besoin de réévaluer les allocations données aux familles à faible revenu (c.-à-d. ceux qui sont le plus à risque de souffrir d'insécurité alimentaire) afin d'assurer que ces familles soient adéquatement soutenues dans le but de satisfaire leurs besoins de base.

D'autres programmes fédéraux, comme l'allocation canadienne pour les travailleurs, doivent aussi être réévalués pour assurer qu'ils sont conçus et offerts de manière à protéger contre l'insécurité alimentaire les Canadiens et Canadiennes vulnérables qui sont en âge de travailler, mais qui ont un faible revenu.

Bien qu'un leadership fédéral soit impératif, l'engagement des gouvernements provinciaux et territoriaux à diminuer l'insécurité alimentaire est aussi critique. Compte tenu du fait que les provinces et territoires sont responsables des soins de santé, ils assument les frais de l'insécurité alimentaire en ce sens où elle accroît les besoins des personnes en matière de services de soins de santé. Les effets de politiques spécifiques provinciales/territoriales sur les taux d'insécurité alimentaire nécessitent d'être évalués davantage, mais ce qui est déjà connu suggère que les actions des gouvernements provinciaux et territoriaux sont importantes. De nombreux leviers politiques importants sont entre les mains des provinces et des territoires, notamment l'aide sociale, le salaire minimum et les normes d'emploi, les programmes d'habitation et les allocations pour enfants. Les variations importantes de prévalence d'insécurité alimentaire dans les provinces et territoires et la chute significative d'insécurité alimentaire au Québec montrent l'importance d'actions adoptées

par ce niveau de gouvernement.

Sans interventions réfléchies et basées sur les preuves en matière pour réduire l'insécurité alimentaire, ce problème persistera, et ce, avec des implications dévastatrices pour la santé et le bien-être des personnes affectées.

Il y a maintenant suffisamment de preuves, y compris de nombreuses études récentes sur l'impact positif d'interventions en matière de

politiques tant au niveau fédéral que provincial qui ont aidé à améliorer les ressources financières des ménages à faible revenu, pour aider les réponses

¹³ Pour de plus amples renseignements sur la relation entre les banques alimentaires et l'insécurité alimentaire, voir la fiche d'informations de PROOF.

gouvernementales¹⁴. Sans interventions réfléchies et basées sur les preuves en matière pour réduire l'insécurité alimentaire, ce problème persistera, et ce, avec des implications dévastatrices pour la santé et le bien-être des personnes affectées.

14 Des études évaluant les effets d'interventions spécifiques en matière de politique sur le prévalence et la sévérité d'insécurité alimentaire au Canada :

Brown & Tarasuk. Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit. *Preventive Medicine*. 2019. <https://doi.org/10.1016/j.jpmed.2019.105876>

Ionescu-Iltu et coll. A difference-in-difference approach to estimate the effect of income-supplementation on food insecurity. *Preventive Medicine* 2015;70:108-16.

Li et al. The impact of changes in social policies on household food insecurity in British Columbia, 2005-2012. *Preventive Medicine* 2016;93:151-8.

ANNEXE A - ESCC, Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages^{xi}

VOLET 1 Questions 1 à 5 – Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois..

Q1. Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

Q2. Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Souvent vrai | 2. Parfois vrai |
|-----------------|-----------------|

Q3. Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Souvent vrai | 2. Parfois vrai |
|-----------------|-----------------|

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q5 ET Q6; SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.

Maintenant je vais vous lire quelques énoncés qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

Q4. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|-----------------|
| 1. Souvent vrai | 2. Parfois vrai |
|-----------------|-----------------|

Q5. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q1 à Q5 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai »), passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 2 Questions 6 à 10 –

à poser aux ménages qui ont été retenus après le premier volet

S'il y a des **ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS** dans le ménage, posez la question **Q6**; sinon passez à la question **Q7**.

Q6. Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

- | | |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

Q7. Au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non (Passez à la question Q9) | |

Q7b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|--------------------------|---|
| 1. Presque tous les mois | 2. Certains mois mais pas tous les mois |
|--------------------------|---|

Q8. u cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non | |

Q9. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non | |

Q10. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non | |

DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q7 à Q11, passez au **VOLET 3**; sinon, allez à la fin du module.

VOLET 3 Questions 11 à 15 –

À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet

Q11. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Non (s'il y a des enfants de moins de 18 ans dans le ménage, posez la question Q13; sinon allez à la FIN DU MODULE.) | |

Q11b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | 3. 1 ou 2 mois seulement |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | - Ne sait pas/refuse de répondre |

S'il y a des **ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS** dans le ménage, posez les questions **Q12 à Q15**; sinon allez à la fin du module.

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

Q12. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. No | |

Q13. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. No | |

Q13b. À quelle fréquence est-ce arrivé?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | 3. Only 1 or 2 months |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | - Ne sait pas/refuse de répondre |

Q14. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim mais vous n'aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | |

Q15. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

- | | |
|--------|----------------------------------|
| 1. Oui | - Ne sait pas/refuse de répondre |
| 2. No | |

Fin du module

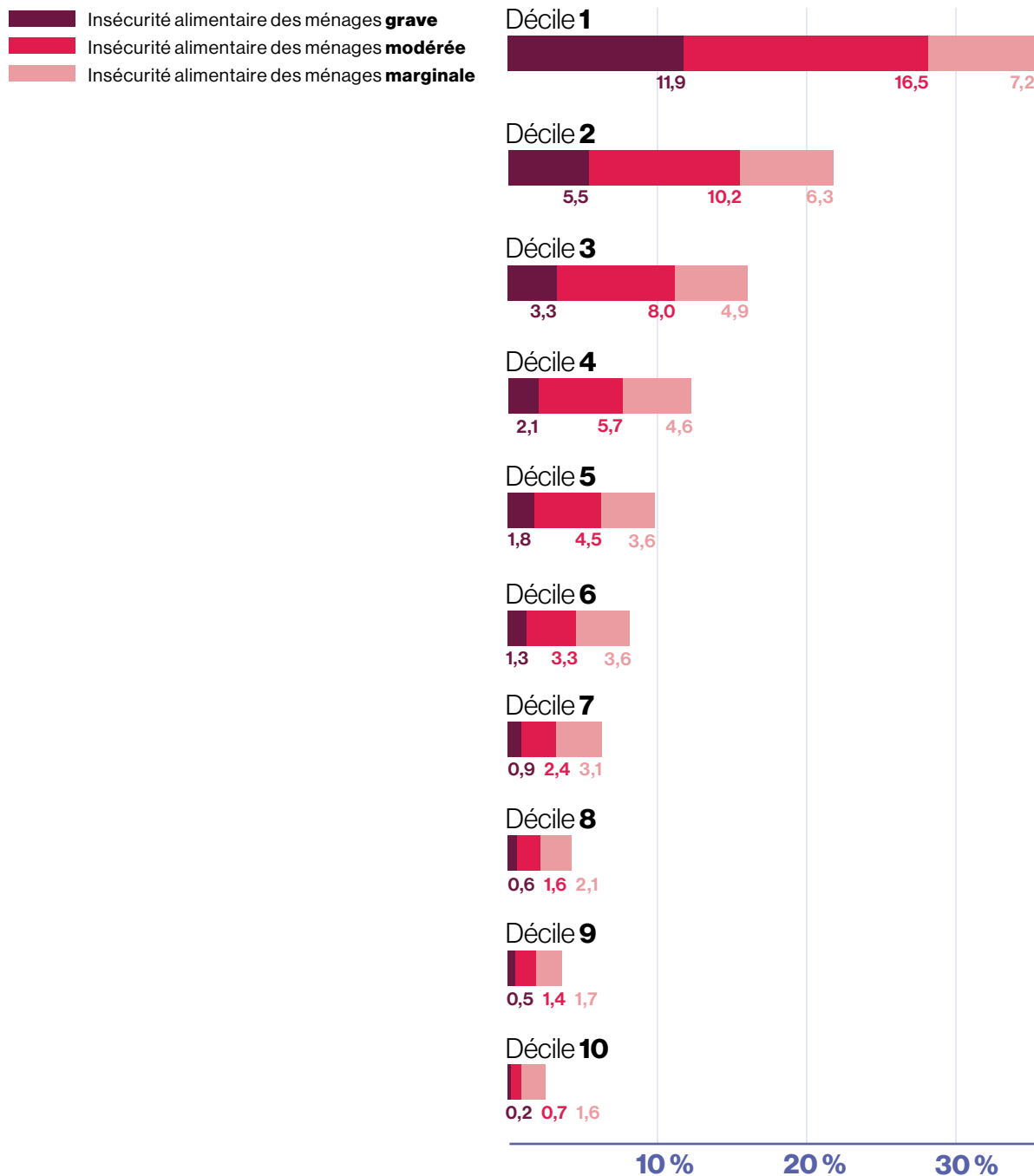
ANNEXE B - Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 15 énoncés

Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 18 énoncés*			
Situation	Interprétation	Échelle de sécurité alimentaire des adultes (10 énoncés)	Échelle de sécurité alimentaire des enfants (8 énoncés)
Sécurité alimentaire	Aucun signe de difficulté d'avoir accès à des aliments en raison du revenu.	Aucune réponse affirmative	Aucune réponse affirmative
Insécurité alimentaire marginale**	Signes qu'il y a des craintes ou des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu.	Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.	
Insécurité alimentaire modérée	Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés sont compromises.	De 2 à 5 réponses affirmatives	De 2 à 4 réponses affirmatives
Insécurité alimentaire grave	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.	6 réponses affirmatives ou plus	5 réponses affirmatives ou plus

* Adaptation de Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Nutrition (2004) : Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens.

** Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.

ANNEXE C - Niveaux d'insécurité alimentaire par décile de revenu des ménages



ANNEXE D - Taux d'insécurité alimentaire des ménages par province et territoire

		2017-2018			2015-2016		
		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)	
NL	Sécurité alimentaire	85,3	83,5	87			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14,7	13	16,5			
	Total	100					
PE	Sécurité alimentaire	86	84,1	88	85,3	83,4	87,3
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14	12	15,9	14,7	12,7	16,6
	Total	100			100		
NS	Sécurité alimentaire	84,7	83,2	86,1	83,2	81,6	84,7
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,3	13,9	16,8	16,8	15,3	18,4
	Total	100			100		
NB	Sécurité alimentaire	87	85,5	88,4	85	83,2	86,7
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13	11,6	14,5	15	13,3	16,8
	Total	100			100		
QC	Sécurité alimentaire	88,9	88,2	89,6	87,3	86,5	88
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,1	10,4	11,8	12,7	12	13,5
	Total	100			100		
ON	Sécurité alimentaire	86,7	86,1	87,4			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,3	12,6	13,9			
	Total	100					
MB	Sécurité alimentaire	85,6	84,2	87	85,9	84,4	87,4
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14,4	13	15,8	14,1	12,6	15,6
	Total	100			100		
SK	Sécurité alimentaire	86,1	84,6	87,6	86,8	85,3	88,3
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,9	12,4	15,4	13,2	11,7	14,7
	Total	100			100		
AB	Sécurité alimentaire	87,1	86,1	88	87,4	86,5	88,3
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,9	12	13,9	12,6	11,7	13,5
	Total	100			100		
BC	Sécurité alimentaire	87,6	86,9	88,4	87,7	86,8	88,6
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,4	11,6	13,1	12,3	11,4	13,2
	Total	100			100		
YK	Sécurité alimentaire	83,1	80,1	86,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	16,9	13,8	19,9			
	Total	100					
NT	Sécurité alimentaire	78,4	74,1	82,7	79,7	74,2	85,2
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	21,6	17,3	25,9	20,3	14,8	25,8
	Total	100			100		
NU	Sécurité alimentaire	43	37,6	48,5	47,7	42,2	53,2
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	57	51,5	62,4	52,3	46,8	57,8
	Total	100			100		

ANNEXE E - La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement, 2015-16 et 2017-18

		2017-2018			2015-2016		
		Pour cent (%)	Limites de confiance (%)		Pour cent (%)	Limites de confiance (%)	
St. John's	Sécurité alimentaire	82,7	79,2	86,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	17,3	13,8	20,8			
	Total	100,0					
Halifax	Sécurité alimentaire	83,7	81,2	86,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	16,3	13,7	18,8	17,2	14,4	20,1
	Total	100,0					
Moncton	Sécurité alimentaire	87,2	83,2	91,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,8	8,9	16,8	16,8	12,9	20,8
	Total	100,0					
Saint John	Sécurité alimentaire	88,0	84,2	91,8			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,0	8,2	15,8	15,8	10,3	21,3
	Total	100,0					
Saguenay	Sécurité alimentaire	88,7	85,8	91,6			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,3	8,4	14,2	12,6	9,5	15,6
	Total	100,0					
Québec	Sécurité alimentaire	91,5	89,7	93,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	8,5	6,7	10,3	9,7	7,9	11,5
	Total	100,0					
Sherbrooke	Sécurité alimentaire	86,5	82,9	90,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,5	9,9	17,1	14,0	10,2	17,7
	Total	100,0					
Trois-Rivières	Sécurité alimentaire	87,7	83,9	91,6			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,3	8,4	16,1	11,4	7,4	15,4
	Total	100,0					
Montréal	Sécurité alimentaire	88,1	87,0	89,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,9	10,8	13,0	13,4	12,2	14,6
	Total	100,0					
Ottawa-Gatineau	Sécurité alimentaire	88,9	87,1	90,7			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,1	9,3	12,9	14,5	11,3	17,6
	Total	100,0					
Kingston	Sécurité alimentaire	89,1	86,1	92,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	10,9	7,9	13,9			
	Total	100,0					
Belleville	Sécurité alimentaire	83,2	78,5	87,8			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	16,8	12,2	21,5			
	Total	100,0					
Peterborough	Sécurité alimentaire	85,5	82,6	88,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14,5	11,7	17,4			
	Total	100,0					

		2017-2018			2015-2016		
		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)	
Oshawa	Sécurité alimentaire	87,7	85,0	90,4			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,3	9,6	15,0			
	Total	100,0					
Toronto	Sécurité alimentaire	86,4	85,1	87,8			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,6	12,2	14,9			
	Total	100,0					
Hamilton	Sécurité alimentaire	88,0	85,9	90,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	12,0	9,9	14,1			
	Total	100,0					
St, Catharines - Niagara	Sécurité alimentaire	84,9	81,6	88,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,1	11,9	18,4			
	Total	100,0					
Kitchener - Cambridge - Waterloo	Sécurité alimentaire	89,2	86,6	91,9			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	10,8	8,1	13,4			
	Total	100,0					
Brantford	Sécurité alimentaire	86,5	82,7	90,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,5	9,7	17,3			
	Total	100,0					
Guelph	Sécurité alimentaire	86,1	82,7	89,6			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,9	10,4	17,3			
	Total	100,0					
London	Sécurité alimentaire	83,5	80,2	86,7			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	16,5	13,3	19,8			
	Total	100,0					
Windsor	Sécurité alimentaire	84,6	81,1	88,0			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,4	12,0	18,9			
	Total	100,0					
Barrie	Sécurité alimentaire	85,7	79,9	91,5			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14,3	8,5	20,1			
	Total	100,0					
Greater Sudbury /Grand Sudbury	Sécurité alimentaire	83,9	79,9	87,9			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	16,1	12,1	20,1			
	Total	100,0					
Thunder Bay	Sécurité alimentaire	85,5	82,0	89,0			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	14,5	11,0	18,0			
	Total	100,0					
Winnipeg	Sécurité alimentaire	84,3	82,3	86,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,7	13,7	17,7	15,3	13,3	17,4
	Total	100,0					
Regina	Sécurité alimentaire	84,4	80,6	88,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,6	11,8	19,4	13,7	10,1	17,3
	Total	100,0					

		2017-2018			2015-2016		
		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)		Pour cent (%)	Limites de confiance(%)	
Saskatoon	Sécurité alimentaire	84,1	81,0	87,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,9	12,7	19,0	14,9	11,5	18,3
	Total	100,0					
Lethbridge	Sécurité alimentaire	89,1	86,2	91,9			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	10,9	8,1	13,8			
	Total	100,0					
Calgary	Sécurité alimentaire	88,4	86,8	89,9			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,6	10,1	13,2	12,2	10,6	13,8
	Total	100,0					
Edmonton	Sécurité alimentaire	86,2	84,3	88,1			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,8	11,9	15,7	12,5	10,7	14,3
	Total	100,0					
Kelowna	Sécurité alimentaire	89,2	85,1	93,3			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	10,8	6,7	14,9	14,7	9,6	19,7
	Total	100,0					
Abbotsford - Mission	Sécurité alimentaire	84,3	80,5	88,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	15,7	11,8	19,5	12,5	8,2	16,8
	Total	100,0					
Vancouver	Sécurité alimentaire	88,5	87,4	89,5			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	11,5	10,5	12,6	11,5	10,3	12,8
	Total	100,0					
Victoria	Sécurité alimentaire	86,3	83,4	89,2			
	Insécurité alimentaire marginale, modérée, ou grave	13,7	10,8	16,6	10,6	8,2	13,0
	Total	100,0					